A Chaponnay, le 02/12/2024

ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE

Mercredi 18 Décembre 2024
VISIOCONFERENCE

PROCURATION

Document nécessaire pour être représenté par un autre club.
La personne désignée sur la procuration doit être titulaire du pouvoir de son club.
1 seule procuration possible par pouvoir
A envoyer si nécessaire par mail à votes@ligueaura-ffr.fr avant le dimanche 15 décembre 2024 minuit

Je, soussigné(e), M ……

Numéro de Licence …… ……..

Président (e) du Club de ……...

Donne procuration à M……..

Numéro de Licence Dirigeant (OBLIGATOIRE) ……..

Pour me représenter à l'Assemblée Générale Financière de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby ;

Et participer aux votes en mon nom.

Fait à ……

le ……

Signature et cachet du Club